Mezouar : l'investissement public consacré aux régions va augmenter de 31,62% en 2010

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 20-11-2009 19:10:31

Le ministre de l'Economie et des Finances, M. Salaheddine Mezouar a indiqué jeudi que les crédits alloués à l'investissement public dans les régions pour le prochain exercice financier s'élèveront à environ 121,5 milliards de dirhams, soit une hausse de 31,62% par rapport à 2009.

M. Mezouar, qui présentait en plénière le projet de loi de finances 2010 devant la Chambre des conseillers (tel qu'il a été approuvé par la Chambre des représentants), en présence du Premier ministre, M. Abbas El Fassi et des membres du gouvernement, a souligné que les effets positifs de certains projets notamment ceux relatifs aux infrastructures, tels que les barrages, les ports et les autoroutes dépassent leur cadre régional et jouissent d'un rayonnement national.

Le gouvernement poursuivra le renforcement de l'investissement public pour la mise à niveau des infrastructures productives en vue de créer des pôles régionaux de développement visant à promouvoir les investissements nationaux et étrangers et à garantir un équilibre territorial entre les différentes régions du Royaume, a-t-il souligné.

D'autre part, M. Mezouar a réitéré la détermination du gouvernement à appliquer, lors du prochain exercice financier, la deuxième partie de la réforme de l'impôt sur le revenu en vue de consolider le pouvoir d'achat du citoyen et à appliquer la deuxième tranche des augmentations de salaires des fonctionnaires prévues dans le cadre du dialogue social.

Le ministre a souligné, à cet égard, que la détermination du gouvernement et les partenaires sociaux à poursuivre le processus du dialogue social dans un climat d'engagement et de responsabilité, est de nature à renforcer les efforts déployés visant à consolider la solidarité et la cohésion sociales, à renforcer la paix sociale et à améliorer les conditions de vie des citoyens.

Concernant l'impact de la crise mondiale sur l'économie nationale, M. Mezouar a mis l'accent sur les mesures prises par le gouvernement dans le cadre d'une approche participative et unique entre les secteurs public et privé visant à faire face aux répercussions de cette crise sur les secteurs liés à la demande extérieure.

Ces mesures, a-t-il expliqué, consistent en des mécanismes de veille et de suivi qui ont permis de faire une évaluation objective et pratique de la situation des secteurs et de prendre des mesures urgentes à partir des besoins et des spécificités de chaque secteur.

M. Mezouar a présenté, par la suite, le projet de loi de finances 2010 devant la Commission des finances, de l'équipement, de la planification et du développement régional à la Chambre des conseillers.

Mardi dernier, la Chambres des représentants a adopté à la majorité le projet de loi de finances 2010.

MAPF